

juin-octobre 1972

# sommaire

---

Le mot du Directeur Général	3
Réunion des délégués du personnel	5
Réunion du comité d'entreprise	8
Il vaut mieux en rire	13
On n'arrête pas le progrès par C. VERILLAUD	15
La Tour Maine-Montparnasse par J. de La PERRELLE	18
Vie du personnel	20
Nouveaux arrivés	27
Musicassette	31
En passant	33
Drame au Ministère par M. BLANC	

Revue du personnel du Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer (BCEOM) publiée par le Comité d'Entreprise

Toute correspondance et publications destinées à l'Equipe doivent être adressées au Comité d'Entreprise  
du BCEOM (Mme de la Perrelle) - 15, Square Max Hymans - PARIS 15ème - Tél. 566-93-39, poste 428



## le mot du directeur général

---

A la fin de cette période d'été qui, comme chaque année nous disperse encore un peu plus et qui a permis à la plupart d'entre nous de décrocher quelque temps, vous souhaitez certainement avoir des nouvelles de la maison après les graves difficultés que nous avons vécues l'an dernier et après les espoirs de reprise que je vous invitais à partager au premier trimestre.

Où en sommes-nous ?

Du côté de notre charge de travail qui, comme vous le savez, constitue l'élément déterminant de notre équilibre, on peut dire que nos espoirs se confirment ; à la fin du premier semestre nous avons enregistré 35 millions de commandes, soit 8 de plus que l'an dernier à pareille époque ; d'autre part le montant de nos commandes au 31 décembre 1971 était déjà considérablement relevé par rapport à ce qu'il était un an auparavant. Mais le carnet de commandes n'est pas tout et j'attache bien autant d'importance aux nouvelles prévisions d'activités que nous avons établies en juin dernier et dont le but était d'affiner notre vue du deuxième semestre 1972 et d'explorer l'année 1973 : nous nous attendons maintenant pour 1972 à une activité de 50 millions, très voisine des 52 millions annoncés en début d'année. Pour 1973 on approcherait les 55 millions dont près de la moitié est constitué de commandes fermes. Néanmoins la plus extrême prudence s'impose pour l'interprétation de ce dernier chiffre, car c'est la première fois que nous faisons ce travail de prévision plus de 6 mois avant le début de l'exercice. Ce qu'on peut dire, c'est que la décroissance (en francs constants) de notre chiffre d'affaires qui a marqué les années 1970 et 1971 est maintenant stoppée, et que 1973 semble devoir aussi s'inscrire dans la ligne de la reprise.

Au cours du premier semestre nous avons assuré notre équilibre financier ; nos comptes au 30 juin font en effet apparaître une marge, encore modeste puisqu'elle est de l'ordre de 2 % du chiffre d'affaires, mais qui traduit sans aucun doute cette reprise. Ce résultat n'aurait pas été obtenu sans vos efforts, sans votre compréhension devant les mesures restrictives que j'ai été obligé de prendre depuis la fin de l'an dernier et il m'est d'autant plus facile et agréable de vous en remercier qu'ils ont porté leurs fruits. Mais ne nous leurrions pas, la période de facilité n'est pas encore pour demain et j'aurai encore besoin de vos efforts pour valoriser en 1973 ceux que vous avez faits en 1972 ; la plus grave erreur serait que l'attention se relâche, à quelque niveau que ce soit ....

Je voudrais souligner à cet égard un point qui mérite une très grande attention :

Dans l'analyse de nos comptes nous avons relevé un certain nombre d'opérations qui font apparaître des déficits extrêmement importants. Je sais bien qu'il y a toujours des cas difficiles, des exigences de clients, des événements imprévus : il n'en reste pas moins que nous ne pouvons pas nous permettre des déséquilibres opérationnels aussi élevés et qu'une plus grande rigueur de gestion doit s'imposer maintenant à ceux qui ne la plaçaient pas au premier plan de leurs préoccupations. A tous les stades du processus, depuis que naît une affaire jusqu'à l'exécution du travail, il faut absolument faire en sorte que les charges de prospection et de préparation soient limitées et en rapport avec l'espérance de recettes, que les temps prévus soient compatibles avec ce que nous demande le client et que ces temps ne soient pas dépassés. Les modifications apportées récemment à nos structures faciliteront cette amélioration, mais l'effort de chacun est indispensable. Il y va de notre santé.

L. ODIER

3.10.72

# réunion des délégués du personnel

## 24 mai 1972

---

Etaient présents :

Madame RENDU

Madame DOISELET

Monsieur DUSSARDIER

Monsieur HORNAC

Madame RIAND

Monsieur ROURE

Mesdames BONVIN - LOISIER - TESNIERES

Réponses aux questions posées à la réunion du 25 avril 1972 :

### *Changements d'horaires*

Madame Rendu transmet le refus de la Direction Générale et des Chefs de Divisions de procéder à une enquête auprès du Personnel sur les 3 propositions mais devant l'insistance des Délégués, elle consent à présenter à nouveau à Monsieur Odier la 3ème proposition (fermeture des bureaux à 17 h 15 - récupération de ce 1/4 d'heure à l'interruption du déjeuner) à la condition formelle que le personnel respecte l'horaire. Les Délégués seront avisés directement des décisions de la Direction Générale.

Standardistes      D'accord

Déménagements      }      à l'étude  
10 ans d'ancienneté      }

Bureau aéré pour M. Aubert

Problème résolu - provisoirement tout au moins - par M. Hornac, à la grande satisfaction de l'intéressé.

## REPRESENTATIVITE DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (C.G.C.)

Les représentants de la CGC estiment insuffisant le nombre des représentants du personnel auprès du Conseil d'Administration et insistent pour une représentativité des actions qui sont à répartir au personnel du BCEOM.

Madame Rendu répond que le nombre actuel de représentants auprès du Conseil d'Administration est conforme à la disposition des statuts.

## COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (C.G.C.)

Les réunions du Conseil d'Administration présentant un caractère confidentiel, la Direction Générale estime qu'il n'y a pas lieu de diffuser les CR de séances à l'ensemble du Personnel. Toutefois, en ce qui concerne exclusivement les problèmes intéressant directement le personnel, nos représentants au sein du Conseil d'Administration établissent un compte-rendu qui paraît généralement dans l'Equipe.

## AUGMENTATION DES SALAIRES AU 1er JUILLET

Comme promis, notre Directeur Général demandera au prochain Conseil d'Administration une révision des salaires dont bénéficieront essentiellement les catégories défavorisées au 1er janvier 1972.

## INDEMNITES DE SEJOUR (C.G.C.)

Réductions maintenues. Aucun espoir de revenir sur les décisions de la Direction Générale.

## NOUVEAUX STATUTS DE LA SOCIETE (C.G.C.)

A l'édition, sous la forme de petits fascicules.

## PRIMES POUR ENFANT (Question posée par la CFDT transmise par la C.G.T.)

Dans le cas des 2 conjoints travaillant au BCEOM, double prime par enfant. Demande rejetée.

Madame Loisier (suppléante CGT) est autorisée par Madame Rendu à exposer le

problème des dessinateurs : Demande de promotions. Se plaint du manque d'informations.

Madame Rendu promet d'étudier ce problème et d'attirer l'attention des Chefs de Divisions sur les difficultés dont se plaignent les dessinateurs.

Diverses demandes de changements de services, au niveau des secrétariats, sont transmises par la CGT. Des solutions seront apportées selon les possibilités, et ceci d'autant plus que la Société est très favorable à la mobilité du personnel dans l'Entreprise.

#### SITUATION FISCALE DES AGENTS EN SERVICE OUTRE-MER (C.G.C.)

Monsieur Hornac préconise un système de "pot commun", que Madame Rendu a déjà commencé à étudier dans le but d'égaliser dans la mesure du possible les charges fiscales des Agents expatriés.

Monsieur Roure est assez circonspect à ce sujet.

# réunion du comité d'entreprise

## 4 octobre 1972

---

La réunion du Comité d'Entreprise, quelques jours avant le Conseil d'Administration, est devenue traditionnelle dans la maison. Elle permet au Directeur Général de nous informer des principaux points qui seront débattus au conseil. La discussion principale était "les filiales" et M. Odier nous a fait part des arguments qu'il allait défendre pour poursuivre cette politique de décentralisation qui nous a valu ces derniers temps quelques déboires mais aussi de nombreuses satisfactions

De leur côté les membres du comité d'entreprise ont fait le point de la situation des affaires réglées ou posant des problèmes. Quelques suggestions ont été faites.

Personnes présentes :

M. ODIER, Président

Mme DE LA PERRELLE, membre du comité d'entreprise

MM. CARPENTIER, membre du comité d'entreprise

RIEUX, membre du comité d'entreprise (1)

Melle GACHARD, représentant FO

MM. MAISTRE " CGC

PERRON " CFDT

RODRIGUEZ " CGT

### PROBLEMES EXAMINES

#### a) Notes syndicales éditées dans l'Equipe

Après une assez longue discussion, il a été convenu qu'il ne serait publié dans l'Equipe que les comptes rendus officiels des réunions tenues par les délégués du personnel ou par le comité d'entreprise.

M. ODIER a rappelé que l'Equipe n'était pas un journal mis à la disposition des syndicats. Le comité d'entreprise tolérera toutefois la parution de notes ou critiques éventuelles sur les différents problèmes intéressant le B C E O M et émises par les syndicats. Ces notes seront groupées dans une rubrique syndicale.

(1) Mlle PITTION-ROSSILLON s'était excusée, Mlle FERNANDEZ est en congé de longue durée, M. MARSAC est en mission à HAITI

b) *Cantine - Prix des repas*

Tous les stagiaires, intérimaires, etc... paieront leurs repas au taux le plus élevé soit 5 francs, des exceptions pourront être accordées par le responsable du comité d'entreprise pour les cas exceptionnels. Autrefois, les stagiaires payaient 2 francs quel que soit leur salaire.

c) *Logement - 1% patronal*

Le responsable des logements informe du changement de locataire de l'appartement de la rue Feysart (19<sup>ème</sup>) et la remise à la disposition du GIPEC d'un logement à Blanc-Mesnil qui n'a pu trouvé acquéreur.

d) *Achat d'appartement en co-propriété*

Le comité d'entreprise a émis le voeu d'acheter deux petits appartements (2 pièces aménagées pouvant abriter 4/5 personnes) en montagne. Ils seraient mis à la disposition du personnel et chacun pourra en bénéficier à tour de rôle pendant une semaine moyennant une faible participation.

e) *Informations diverses*

*Tennis*

Le comité d'entreprise signale qu'un nouveau cours de tennis est mis à la disposition du personnel chaque Mardi de 18 à 19 heures.

Il est situé 34, rue du chemin vert - Paris 11<sup>ème</sup>

(pour obtenir une carte d'entrée, voir Madame de la PERRELLE).

*Fête de fin d'année*

Tout est (presque) prêt pour les fêtes traditionnelles de fin d'année. Le cocktail aura lieu le 24 novembre 1972 dans les salons de l'Hôtel P L M.

L'arbre de Noël aura lieu pour les Parisiens, le 9 décembre 1972 dans les salons de l'Hôtel Hilton avenue de Suffren.

Pour les agents de Montpellier, l'arbre de Noël aura lieu le samedi 16 décembre 1972 à la Réserve Raimbaud - 820, avenue Saint-Maur à Montpellier.

#### f) Questions diverses

##### Formation

Le Directeur Général nous fait part d'une lettre d'un technicien du BC E O M qui désire suivre des cours d'ingénieur par correspondance. Ce genre de formation entrant dans le cadre de celle dispensée par le Comité d'Entreprise, ce dernier se propose de répondre à l'intéressé en lui offrant de payer les 2/3 de sa formation comme cela se fait habituellement. Nous pensons que la participation financière de l'intéressé est une nécessité pour l'inciter à suivre les cours sérieusement.

##### Crèches

Le représentant CGC demande où en sont nos démarches au sujet de l'attribution d'une allocation aux agents du BC E O M qui ont un enfant en nourrice ou dans une crèche. Une certaine somme avait été prévue au budget.

Rappelons qu'une enquête a été faite à ce sujet il y a plusieurs mois, le dépouillement a été fait mais un problème est apparu.

On conçoit que le comité d'entreprise ne peut, sans justification, distribuer des allocations. Lorsqu'un enfant est mis dans une crèche, il est facile d'obtenir une pièce justificative, la crèche étant un organe officiel, par contre pour les nourrices, la plupart du temps celles-ci ne sont pas déclarées et les parents ne peuvent nous fournir une pièce justificative. Aucune suite n'a donc été donnée pour le moment car le nombre de parents pouvant fournir une pièce justificative valable ne représente que le 1/3 des réponses (6 crèches - 12 nourrices).

Il y avait également un autre problème : fallait-il ou non donner une allocation de X francs à M. Y, Ingénieur dont la femme travaille, le revenu de cette famille avoisinant 80 000 FF par an. Réponse unanime : non bien sûr ; c'était créer une disparité entre les agents, une fois de plus et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas donné suite à cette idée.

##### Colonie de vacances

Le représentant de CGT demande ce que le comité va faire des 16 000 francs restant sur le budget "colonie de vacances". Cette question entraîne une discussion sur les

postes budgétaires prévisionnels : le budget est un guide pour le Comité mais le fait de fournir un chiffre ne doit pas nous obliger à utiliser totalement le crédit. Il peut être utilisé sur un autre poste par exemple.

Mais revenons aux "colonies". Une enquête a été lancée, 20 agents seulement ont répondu . Une allocation de 200 francs par enfant leur a été attribuée. Nous ne pouvons forcer les gens à envoyer leurs enfants en colonie de vacances. Si certains désirent envoyer leurs enfants en "colonie" pour les vacances de Noël, nous pouvons les y aider - aucune restriction n'avait été faite quant aux dates.

#### *Discothèque - mini-cassettes*

Une enquête avait été lancée et les candidats intéressés étaient très nombreux. Aucune suite n'a été donnée tout simplement parce que le responsable du Comité était très occupé par ailleurs. Mais nous n'avons pas abandonné et vraisemblablement avant la fin de l'année vous pourrez utiliser les mini-cassettes de la discothèque.



# il vaut mieux en rire

histoire vécue

---

- Moi - Allo ! Les Réclamations ? Mon téléphone est en dérangement. Est-ce que vous pourriez faire le nécessaire pour le réparer ? (et je donne mon nom et mon numéro).
- L'employée - Un instant, s'il vous plait ! Silence ... et trois minutes plus tard ... Si votre téléphone est en dérangement, comment appelez-vous ?
- Moi - J'appelle de chez un ami, mais je peux vous assurer que mon téléphone est en dérangement. Est-ce que vous pouvez faire quelque chose ?
- L'employée - Quel est votre numéro, déjà ?
- Je donne, à nouveau, mon numéro et mon nom.
- L'employée - Un instant ! Silence ... et après trois minutes : Excusez-moi, Monsieur, mais ce numéro est en dérangement.
- Moi - (avec l'envie de pleurer). Je le sais bien, Madame, c'est pour cela que je voudrais que vous fassiez quelque chose.
- L'employée - Bon, d'accord ! On va regarder. De toutes façons, il y aura quelqu'un qui viendra chez vous demain après 5 heures.
- Je rentre chez moi et par acquit de conscience, je décroche mon téléphone. Il marche.
- Je rappelle et je tombe sur la même employée.
- Moi - Allo ! Re-bonjour, Madame . Je vous ai appelé tout à l'heure pour que vous envoyiez quelqu'un pour réparer mon téléphone. Ce n'est pas la peine de venir, il marche ...
- L'employée (qui m'interrompt). Vous pouvez me donner votre numéro ?
- Je donne une troisième fois mon nom et mon numéro.

- L'employée

- (après un mystérieux silence de trois minutes). Je viens de vérifier, Monsieur, ce numéro est occupé !

Je n'ai pas de chapeau, mais si j'en avais eu un, j'en aurais mangé un bord ! Je me remets de mes émotions ... et je décide de raconter ce qui vient de m'arriver à mon copain.

Je décroche ... mon téléphone ne marche à nouveau plus !

# on n'arrête pas le progrès

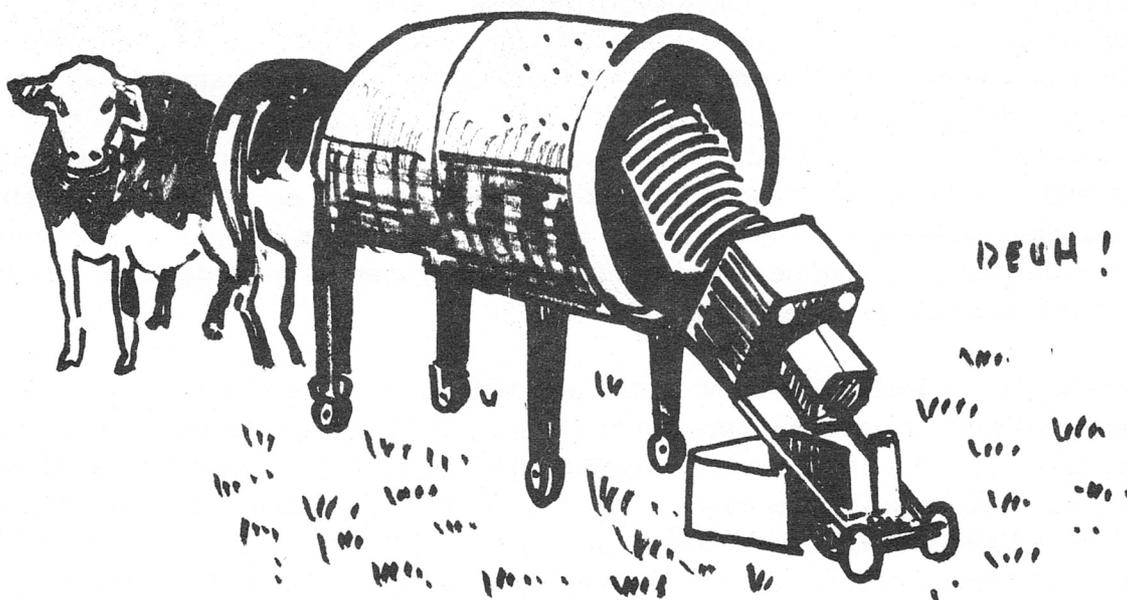
par C. Vérillaud

Voici ce qu'on pouvait lire récemment dans un grand quotidien français :

Grande Bretagne : Rendement laitier triplé avec la "vache mécanique".

En Grande-Bretagne, les chercheurs ont réussi les premiers à résoudre de manière satisfaisante le problème de la fabrication du "lait naturel" en usine. La firme "Plant milk Ltd" a notamment mis au point un robot capable de reproduire tout le processus animal de la transformation du fourrage. Plusieurs générations de vaches laitières, bardées d'instruments de laboratoire, ont été soumises, en milieu stérile, à un nombre incalculable d'observations qui ont servi à la mise au point de la "vache mécanique". On pourra en aligner à volonté le nombre désiré dans des étables qui n'auront plus rien de commun avec les installations de stabulation actuelles.

Au cours de leurs recherches, les savants ont établi que "l'usine biologique" que constitue une vache laitière dans un pré a un rendement insuffisant; à quantité égale de fourrage, la machine fabrique trois fois plus de lait.



L'Inde est le premier pays ayant décidé l'implantation d'une série d'usine à vaches laitières mécaniques. Les trois premières fonctionnent dès à présent. Aux Etats-Unis, la mise en vente expérimentale du nouveau lait synthétique semble ouvrir de telles perspectives sur le marché qu'une réglementation spéciale concernant la commercialisation de ce produit a été promulguée. D'autre part, l' "Institut mondial de technologie alimentaire de Chicago" vient de décerner son prix annuel à plusieurs chercheurs qui ont contribué à la mise au point des robots laitiers américains désormais tout à fait au point.

Adieu veaux, vaches, lait ... le lait synthétique fait aussi bien l'affaire ! A Hambourg, les enfants d'une école maternelle à qui il en a été distribué régulièrement ces temps-ci ne lui ont pas trouvé de saveur spéciale. Quant à l'aspect de la boisson provenant de la "vache mécanique", il prête parfaitement à confusion. (Stern.)

Et il paraît que dans les pays tropicaux, lorsque la vache nouveau style s'égaré dans les cultures, elle n'est plus reçue à coups de bâtons. En effet elle valorise ces cultures : après un tour dans les caféiers, les cacaoyers, les théiers, etc... elle produit directement café au lait, chocolat au lait, thé au lait ... Avec le fourrage sec elle produit du lait en poudre, mais après une visite à un champ d'alfa, surprise! le lait est livré en berlingots.

Mais ce n'est pas tout : la science s'est alliée à l'art et les réalisations surréalistes obtenues sont du meilleur effet. Jugez-en plutôt par le document publié le lendemain par le même quotidien.

Ne cherchez pas ce curieux animal dans les champs hexagonaux. La "vache mécanique" ne broute pour l'instant que les verts pâturages anglais. Il ne s'agit pas là, comme des observateurs superficiels pourraient être tentés de le croire, d'une simple expérience de cybernétique. Les savants britanniques ont réalisé une performance beaucoup plus extraordinaire que celle qui consiste à donner la possibilité de se mouvoir à un robot : ils sont arrivés à fabriquer du lait avec de l'herbe sans passer par l'intermédiaire de la vache, se rangeant ainsi à l'avis des économistes qui, depuis plusieurs années, vantaient les avantages du "circuit court". Mais comme de l'autre côté du Channel on a le culte des animaux et que les chercheurs appréhendaient de traumatiser les véritables bovidés en installant sur leurs prés habituels des engins trop abstraits, ils se sont appliqués à copier la silhouette générale de l'animal comme ils avaient copié le processus biologique qui jusqu'à présent précédait obligatoirement la traite.

Aujourd'hui, les résultats passent toutes les espérances. Avec la même quantité de fourrage, la "vache mécanique" produit trois fois plus de lait qu'une bonne normande de type classique ! Plusieurs pays étrangers ont déjà délégué des observateurs. L'Inde en premier lieu se passionne pour un procédé qui résoudrait élégamment un délicat problème religieux : les robots n'étant pas sacrés, on pourrait enfin obtenir du lait sans commettre de sacrilège. Quant aux Américains, qui n'entendent être pris de court par aucun progrès, ils ont déjà fait voter par la Chambre des représentants une loi qui réglemente la commercialisation des produits laitiers obtenus par un mécanisme dont la nature ne possède plus le monopole.

Vous imaginez tous les changements et toutes les perturbations que va apporter dans nos exploitations agricoles cette surprenante invention. On peut même supposer que certains particuliers, fortunés et amateurs de lait frais, installeront dans leur cuisine une "vache mécanique" douce, propre et silencieuse. Les savants anglais ne sont toutefois pas arrivés à un "pastiche" total : si le robot à cornes donne plus de lait que ses concurrentes à mamelles, il ne consent pas encore pour l'instant à concevoir des veaux et à fournir de la viande .....

Bien sûr, c'est dommage qu'il ne conçoive pas de veaux. Mais peut-être son esthétique n'inspire-t-elle pas les taureaux. Voici une nouvelle direction de recherche toute trouvée pour chercheurs et artistes : une noble tâche où il ne faut pas hésiter à prendre le taureau par les cornes.

Mais ce que le journal n'avoue pas, c'est que l'environnement perdra beaucoup avec ce progrès. Comment les touristes et voyageurs jugeront-ils la campagne française quand ils la sillonneront dans nos trains de luxe et autres aérotrains ? Car ces vaches-là ne les regarderont plus passer.

# la tour maine montparnasse

par J. de la Perrelle

---

Lorsque Paris s'enfonce dans le brouillard notre Tour Eiffel n'est plus seule dans les nuées de notre capitale à témoigner du génie industriel français. Depuis peu, le fanal rouge de la Tour Montparnasse monte lentement vers le ciel pour renouveler l'audace des constructeurs de notre époque.

La construction de la Tour Maine-Montparnasse se poursuit activement. Au mois d'avril dernier, cette tour avait atteint la grande taille de 209,13 m. La structure métallique (6 500 T) qui entoure le noyau central en béton, plus élancé à partir de la cote 125 afin de comprimer les efforts de soutien d'une base qui doit supporter le poids des 58 étages, est celle d'un ovale dont les extrémités auraient été brisées.

Les 120 000 TM de cette énorme masse s'appuient sur des fondations qui plongent à 70 mètres au-dessous du niveau du sol formant une voûte arc-boutée pour laisser passer le tunnel du métro...

Le plus extraordinaire est qu'il est prévu que les vents puissent encore obliger cette pyramide des temps modernes à s'incliner jusqu'à 20 centimètres au sommet...

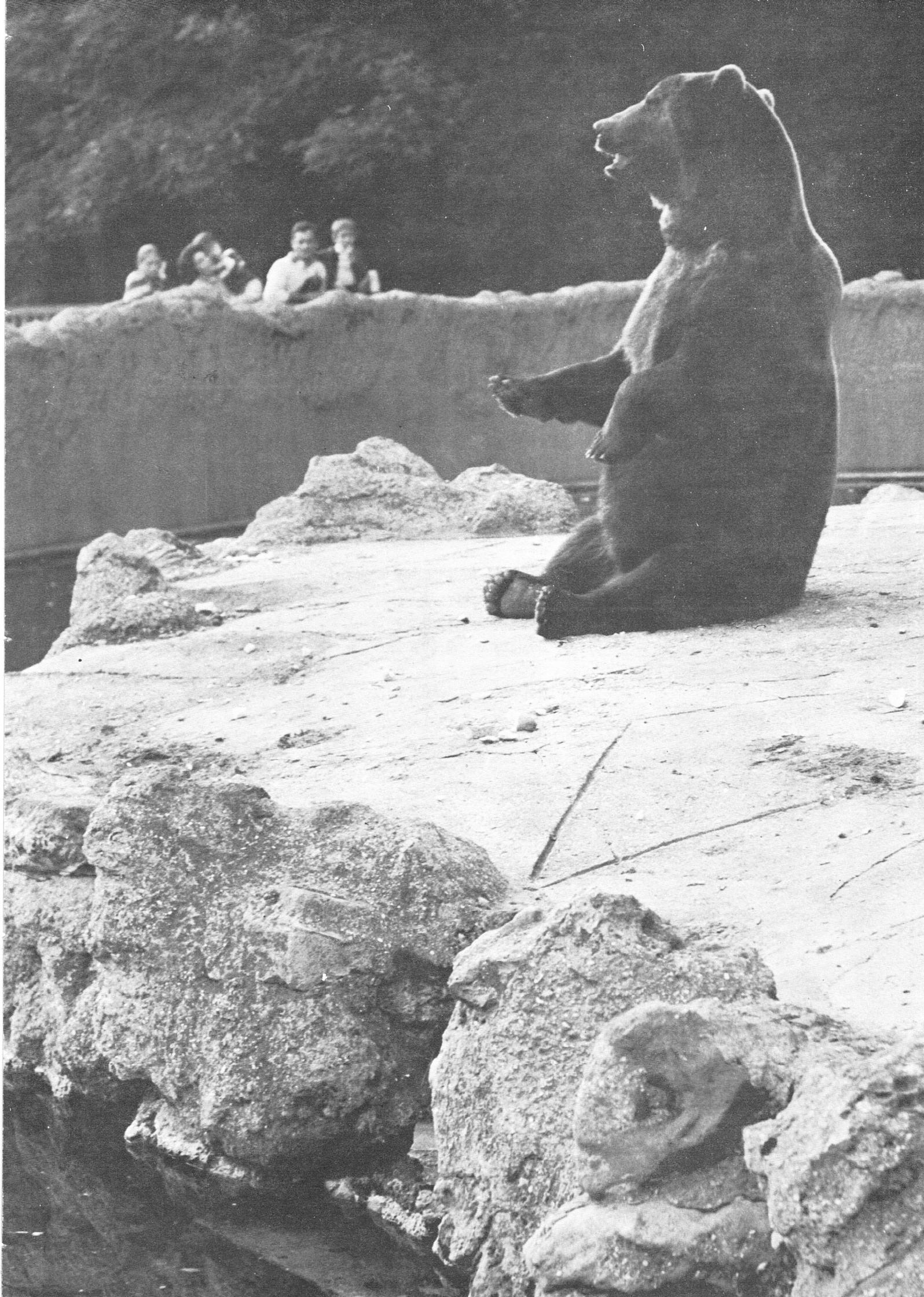
Le noyau central en béton abritera, un escalier, 2 monte-charge et les installations nécessaires à la vie des 7 000 à 8 000 personnes qui peupleront la tour.

Il y aura en effet 56 étages de bureaux, soit une superficie de 112 000 m<sup>2</sup>, en superstructure ! Mais les immeubles construits au pied de cette tour, tant en élévation qu'en sous-sol, et qui constituent une partie des annexes de celle-ci, représentent plus de deux fois la surface de planchers de la seule tour...

En sens inverse, les sous-sols comprendront deux salles de conférences, un restaurant d'entreprise, des locaux pour les équipements mécanographiques et informatiques, des salles d'archives, des installations pour 2 400 lignes téléphoniques, une centrale électrique de secours et un parking pour 2 100 voitures.

Pour faciliter la circulation et éviter le courant de trafic de l'avenue du Maine et du carrefour de la place Bienvenue, un passage souterrain pour voitures est en cours de construction sous l'avenue du Maine.

La présence de cette impressionnante Tour transforme la physionomie du quartier Maine-Montparnasse où fusent beaucoup d'autres chantiers et si nos ancêtres voyaient toutes ces grues, ils penseraient que l'homme a toujours besoin de construire et de voir plus haut !





## Zaire

L'Association Internationale ZAIRES Route (AIZR) a été chargée de la création de l'Office des Routes dans ce pays. Ce groupement international comprend une société américaine, une société belge et deux sociétés françaises dont le BCEOM.

De nombreux experts du BCEOM ont quitté Paris pour rejoindre Kinshasa ces derniers mois. Ces ingénieurs sont pour la plupart peu connus ayant été spécialement embauchés pour l'exécution de ce contrat. Il s'agit de :

M. BELLAN	départ le 1. 8.72	pour 28 mois
M. SINELLE	départ le 31. 7.72	pour 26 mois
M. SAUGET	départ le 23. 9.72	pour 26 mois
M. ESTINES	départ le 2.10.72	pour 24 mois
M. BALMELLE	départ le 5.10.72	pour 28 mois
M. CHATAIN	départ le 5.10.72	pour 24 mois

et enfin,

M. HOUEL du BCEOM qui vient de terminer avec succès son stage au CEPE et qui est parti le 31 août pour 24 mois.

## Corée

Le BCEOM a obtenu un avenant à son contrat d'entretien routier en Corée pour l'exécution d'une étude de factibilité et d'un projet d'exécution de bitumage de plusieurs sections routières.

Sont partis à Séoul :

M. GOURDON (Chef de mission) le 12.9.72 pour 8 mois.

M. FAVRE qui rentré du Gabon le 16 a repris l'avion le 21 septembre pour un séjour de 7 mois.



et enfin M. CELLIER pour une petite mission de 2 mois.

Le 25 juin M. TOURNOIS qui participait à l'étude de factibilité routière aux Philippines a quitté Manille et s'est rendu directement à Séoul pour collaborer à l'exécution de l'étude "Wanju - Kangnung" (Ingéroute). Il y restera 5 mois.

## Bresil

M. REYNAL DE SAINT-MICHEL a quitté le Brésil à la mi-septembre pour rejoindre Port-au-Prince (HAITI) où il participera à l'étude d'entretien routier.

M. CASTELLI nouvellement recruté au BCEOM est parti à Rio le 18.9.72 pour le compte d'INGEROUTE au sein de la mission "projets BIRD 3", (séjour de 2 ans).



## Pérou

Suite à notre dernière étude dans le Callejon de Huyalas, le Ministère des Communications nous a passé un contrat pour le contrôle des travaux de construction de la route Huaraz-Anta. C'est M. LE DANOIS qui est chef de mission. Il est parti le 2 août pour une durée d'environ 20 mois. M. Le Danois était rentré de Madagascar fin juillet. Son congé a été de courte durée.



## Côte d'Ivoire

Le BCEOM, associé avec la Banque Ivoirienne de Développement Industriel a créé la Société d'Etudes de Développement Industriel en Côte d'Ivoire (SEDI) au capital de 9 Millions CFA. M. DEHIER

Ingénieur, a été engagé pour tenir le poste de gérant de cette société. Il est parti le 12 juin pour 2 ans.

M. GASCOU a quitté Paris le 9 août pour Abidjan. Il a été nommé chef de la délégation générale du BCEOM en remplacement de M. Bonhomme qui a quitté le BCEOM.

## Polynésie

M. MARCAGGI est parti en Polynésie le 25 août pour 21 mois. Il a été nommé adjoint au directeur du Port Autonome de Papeete.

M. JAROUSSEAU est de retour.

## Maroc

Nous notons le départ de M. DROUET le 4 août pour un séjour de 7 mois. M. DROUET fait partie de la mission qui exécute le projet de l'autoroute Casa-Rabat. M. BUSSON qui participe à la même mission a quitté Paris le 17 septembre pour une mission de moyenne durée (4 mois).

M. HEZELOT, ingénieur géotechnicien est revenu parmi nous le 30 août.

## Philippines

Nous notons la fin de la mission BCEOM chargée de l'étude de factibilité Cagayan Butuan de Oro. Tout le personnel affecté à cette mission est rentré, le dernier étant M. MELLIER, de retour à Paris à la fin de la première quinzaine de juillet.

## Mali

M. REGERAT a pris la succession de M. LELONG comme chef de mission de l'étude d'entretien au Mali. Il a quitté Paris le 3 août. MM. Lelong et Drouet, qui a terminé sa mission, sont rentrés à Paris.

## Madagascar

Nous notons le retour de M. REGERAT (affecté au Mali). M. ROUVEYROL, affecté au siège, M. LE DANOIS affecté au Pérou et de M. DURAND (actuellement en congé) qui est en instance de départ pour la Grèce.

Nous notons le départ pour le contrôle des travaux du Port de Tamatave de M. SOULIER le 8 juin pour 20 mois et de M. LASSERON, qui est parti le 3 juillet pour la mission de contrôle technique du FED.

## Congo Brazzaville

Dans le cadre de l'étude de réorganisation de l'entretien routier, nous notons le départ de M. FREIXANET, le 14 juin pour une mission de 33 mois.

## Togo

Nous notons le retour de M. DANDRI-MONT le 3 juillet.

La fin de la première phase de l'étude Blitta-Sokodé a entraîné le retour de toute l'équipe : MM. TESTET, TOUBAS, etc...



## Tunisie

Nous notons le retour de MM. DON-TEVIEUX et MARCAGGI.

## Nouvelle Calédonie

Les travaux d'adduction d'eau de Nouméa étant terminés, M. VAN NHI est rentré à Paris le 5 juillet. Retour de M. KERHERVE également après un séjour de près de deux ans.

## Haïti

A Port-au-Prince on note l'arrivée de MM. BRUNET, le 30 mai pour 12 mois, MARSAC, le 1er septembre pour 3 mois, REYNAL DE ST-MICHEL, le 18 septembre pour 8 mois et HERVE, le 16 octobre pour 2 mois, qui s'intègrent à la mission INGEROUTE dirigée par M. CHABROT.

M. BAER est de retour à Paris depuis le 28 août 1972.



## Sénégal

L'étude de factibilité Dakar-Thiès s'est terminée en juillet.

MM. ALLOUCHE, BUSSON, CELLIER sont revenus au Siège. M. BELVALETTE après un long séjour à Dakar est de retour à Paris.

## en congé

M. Sardain du 27.4 au 22.5.72  
M. Gruot du 26.4 au 19.5.72  
M. de Stael du 19.3 au 21.6.72  
M. Lasseron du 26.5 au 3.7.72  
M. Lelong du 5.7 au 7.9.72  
M. Marsac du 8.6 au 1.8.72  
M. Dandrimont du 18.7 pour 2 mois 1/2  
M. Drouet du 21.6 pour 2 mois 1/2  
M. Lauvergeat du 15.6 pour 1 mois 1/2  
M. Brault du 17.6 pour 44 JC  
M. Lopez du 17.6 pour 4 mois  
M. Ducommun du 4.7 pour 2 mois 1/2  
M. Desbat du 9.7 pour 2 mois environ  
M. Morel du 23.7 pour 3 mois environ  
M. Kerherve du 5.7 pour 2 mois environ  
M. Durand du 27.6 pour 4 mois environ  
M. Tate du 21.7 au 26.8.72  
M. Gras du 16.8 au 18.9.72  
M. Giraud du 17.6 au 20.8.72  
M. Mathieu du 20.7 au 27.8.72  
M. Baer du 29.8 au 5.10.72  
M. Rouveyrol du 20.8 au 18.9.72  
M. Jarousseau du 18.8 au 5.11.72  
M. Gruot du 22.8 au 18.9.72



Au cours d'une réception dans sa résidence de Forbes park, M. Pierre REVOL, Ambassadeur de France, a discerné à M. Gérard MELLIER la croix de l'Ordre National du Mérite. M. Gérard MELLIER effectue actuellement une étude de factibilité pour un projet routier à Mindanao.

Sur la photo, de gauche à droite, Léticia ICASIANO, représentante du BCEOM aux Philippines, Mme REVOL, M. MELLIER ; son Excellence l'Ambassadeur REVOL et Mme MELLIER.

Au cours d'un cocktail organisé dans les Salons d'AIR FRANCE le 9 octobre dernier, M. Roger LANTENOIS, ancien Directeur des Travaux Publics D'OUTRE-MER et ancien Directeur de la Compagnie PECHINEY a remis les insignes du grade d'Officier de la Légion d'Honneur à Monsieur Paul BOURRIERES, ancien Directeur Général du BCEOM.

Le Comité d'Entreprise au nom du Personnel du BCEOM lui présente toutes ses félicitations.



## nouveaux arrivés

---

Michèle MIERMONT  
mariée - 2 enfants  
Employée administrative - MA



Guy de BOURBOULON  
marié - 2 enfants  
Ingénieur Agro-économiste - ED



François CHATAIN  
marié  
Ingénieur économiste - RA 1 Zaïre



Jean-Louis BOURDIL  
marié - 2 enfants  
Cadre comptable (Conseiller et vérificateur de comptabilité) SG



Daniel SAUGET  
marié - 3 enfants  
Expert formation et organisation et méthode - RA 1 - Zaïre



Beverly TIPTON  
Célibataire  
Dactylographe - DRE/Pool



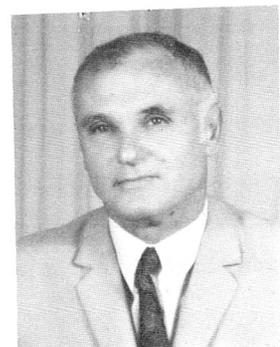
Georges BOLON  
marié  
Ingénieur - AR



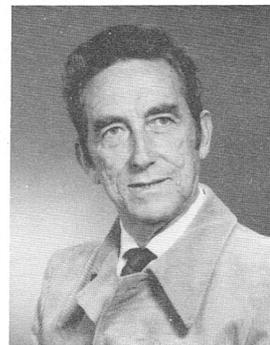
Pierre CASTELLI  
marié  
Ingénieur - RA 2 - Brésil



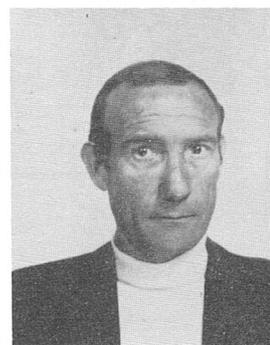
Léon BALMELLE  
marié - 2 enfants  
Ingénieur - RA 1 - Zaïre



Joseph BELLAN  
marié - 2 enfants  
Expert formation - RA 1 - Zaïre



Pierre SINELLE  
marié - 2 enfants  
Technicien supérieur - RA 1 - Zaïre



Jean-Marcus ESTINES  
marié - 1 enfant  
Ingénieur matériel - RA 1 Zaïre



Louis FREIXANET  
marié - 2 enfants  
Ingénieur - RA 1 - République Populaire du Congo





Nous apprenons avec plaisir le mariage de :

- Mlle LAVABRE le 29.7.72 avec M. VIGNIER
- M. MARGUERITE le 9.9.72
- M. MICHELON le 28.10.72

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Nous apprenons avec plaisir la venue au monde :

- le 13.6.72 d'Emmanuelle MORIN
- le 5.7.72 d'Emmanuelle BOBICHON
- le 17.7.72 de Guillaume LURENBAUM
- le 9.8.72 de Marie-Hélène RASSAT
- le 12.8.72 de Claude-Béatrice BOUILLEUX
- le 23.8.72 de Fabien DOIZON
- le 12.9.72 de Catherine MARSAL
- le 12.9.72 de Frank LE LANN
- le 2.10.72 de Sabine FAURIE
- le 26.10.72 d'Amandine PALLEZ

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



## REPERTOIRE CLASSIQUE

L'adagio d'ALBINONI et Venise  
n° MGE 03

BERLIOZ Symphonie fantastique  
n° 18003

CHOPIN Les six grandes Polonaises  
n° 18232

LEHAR l'or et l'argent - la Veuve joyeuse ..  
n° 7307001

Aimez-vous MENDELSSOHN ?  
Symphonie n° 4 Italienne - le songe d'une  
nuit d'été - concerto pour violon  
n° 7505019

OFFENBACH Gaieté parisienne - La belle  
Hélène - Orphée aux Enfers - Les contes ...  
n° 30104

RACHMANINOFF Concerto pour piano et  
orchestre n°3  
n 30103

WAGNER Les Maîtres Chanteurs de  
Nuremberg - Parsifal - Tannhauser ..  
n° 7303004

## REPERTOIRE VARIETES

TROPICAL DANCE PARTY  
n° 7552018 2 LP

## REPERTOIRE VARIETES

BARBARA L'Aigle noir - A peine -  
Quand ceux qui vont - Hop la - ...  
n° 7102039

BRASSENS Les amours d'antan -  
Dans l'eau de la claire fontaine ....  
n° 9044

GRECO Juliette Les feuilles mortes -  
Si tu t'imagines ...  
n° 9010

MOULOUDJI chante Jacques Prévert  
n° C 75

La Poésie Espagnole Paco IBANEZ  
n° 6019

Le Petit Prince Antoine de St Exupéry  
Gérard Philippe  
n° MF 24

MISA CRIOLLA Navidad nuestra -  
La Anunciación - La peregrinación ...  
n° 1002

Jimi HENDRIX War Heroes  
n° B 80467

Led ZEPPELIN n° B 940051

Sammy Davis Count Basie  
(Our Shinning Hour) n° 912223

Pour danser tous les deux  
n° 7552045

Fausto PAPETTI Autoroute A 6  
n° C 244 93.263

*Les cassettes perdues ou rendues en mauvais état devront être remplacées par l'emprunteur.  
Prix moyen de la cassette : 32 F.*

**Vacances scolaires :**

Toussaint : du samedi 28 octobre après la classe au jeudi 2 novembre au matin

Noël : du jeudi 21 décembre après la classe au mercredi 3 janvier au matin

Congé de février : Zone A : du samedi 10 février, après la classe au lundi 19 février au matin

Zone B : du samedi 17 février après la classe au lundi 26 février au matin

Zone C : du samedi 24 février après la classe au lundi 5 mars au matin

Pâques : du mardi 10 avril après la classe au jeudi 26 avril au matin

Grandes vacances : du samedi 30 juin après la classe au jeudi 13 septembre au matin



**MADAME SIMONE PAYRAR**

CHIRURGIEN - DENTISTE

85, BOULEVARD PASTEUR - PARIS 15<sup>E</sup>

TÉL. : 306-32-91

Machine à laver Cadette LADEN (4 kg)

Excellent état - Ayant peu servi

s'adresser poste 362